

Association des anciens Maires et Adjointes de l'Allier

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du mardi 19 juillet 2022 à Montmarault

Présents :

Mesdames : DELECRAY Huguette, MARTIN Christine

Messieurs AUGER René, BAQUIER Maurice, HENRY Jean-François, LAVIS Bernard, POURVOYEUR Michel, THUAULT Jean-Pierre, VANNEAU Claude, VERRON René, VILLECOURT Louis

Excusés

Mesdames BARDET Chantal, FAVIER Camille, FOUGEROUZE Anie ; Monsieur DERET Jean

Validation du compte rendu du conseil d'administration du 13 juin 2022 :

Après discussion avec les membres présents du conseil d'administration, ce compte rendu est adopté à l'unanimité de ces derniers.

.Point financier assemblée générale du 14 mai 2022 à Hérisson :

Le résultat financier s'établit de la façon suivante :

Recettes

Repas adhérents	50x30€	soit 1 500 €
Repas accompagnants	26x30€	soit 780 €
Montant total		2 280 €

Dépenses

Repas réglés au traiteur (dont un invité)	77x30	soit 2310€
Visite accompagnants		102€
Trophée		30€
Montant total		2 442 €
<u>Résultat Déficit de</u>		162 €

Préparation de l'assemblée générale 2023 :

L'étude de faisabilité a été conduite par le secrétaire adjoint Jean-François HENRY. L'assemblée générale aura lieu le jeudi 4 mai 2023 ou le jeudi 11 mai 2023 à Ebreuil.

Après discussion, les membres présents du conseil d'administration souhaitent que cette dernière se tienne de préférence **le jeudi 11 mai 2023**. Cette date sera proposée aux différents acteurs de cette journée pour validation. L'assemblée générale et le repas de clôture se dérouleront dans la salle polyvalente. Monsieur le Maire, Monsieur COPPIN Stéphane, met à notre disposition la salle gratuitement et offrira le café d'accueil aux participants et aux accompagnants.

Le traiteur d'Ebreuil « Le Gourmet Fiolant » peut assurer cette prestation et nous propose trois possibilités de menu pour un prix de 32€ service compris pour une participation de quatre-vingt personnes environ.

Les propositions de menu sont les suivantes :

- Kir pétillant griotte toasts variés
- Opéra de Saint Jacques et écrevisses sur velouté d'asperges vertes **ou** Marbré de canard farci au foie gras son jus de réduction sur mesclun **ou** Cassolette océane aux écrevisses sauce Nantua

- Fondant de bœuf au vin de Saint Pourçain et sa crème de bolets **ou** Noix de veau rôtie aux éclats de morilles **ou** Moelleux de volaille bouronnaise crème forestière
- Pommes de terre grenaille rôties à la fleur de sel, poêlée maraîchère aux légumes confits
- L'ananas biscuit blanc, miettes d'ananas, crème pâtissière décorée avec de la meringue **ou** Duo citron chantilly et allumette nougat framboise **ou** Blanc-manger aux fruits rouges sur crumble framboise

Vin blanc Arignac et vin rouge Merlot

Café

Pain

Le prix du repas comprend la mise en place, le service, la vaisselle, les nappes et les serviettes.

Le choix du menu à retenir pour cette assemblée se réalisera lors du prochain conseil d'administration.

Les accompagnants seront pris en charge par Monsieur Michel BONNEFILLE, Maire Adjoint d'Ebreuil pour la visite de l'abbatiale Saint Léger ainsi que durant la promenade entre la Sioule et les Charitains dite « Allée Anne-Marie Defay »...

Après le repas il sera proposé de visiter le Naturopôle D.LAB à Saint-Bonnet-de-Rochefort. La dernière entreprise ultra moderne de fabrication de compléments alimentaires. Nous serons reçus et accompagnés durant cette visite par la propriétaire de cette entreprise.

Organisation de la journée rencontre du 29 septembre 2022 à Saint Prix :

La réunion de préparation de cette sortie s'est déroulée le 12 juillet 2022 sur place. Messieurs Louis VILLECOURT, Jean-Pierre THUAULT, René VERRON administrateurs et Monsieur Marcel BARRET ancien Maire Adjoint de Saint Prix participaient à cette réunion.

Monsieur Didier HANGARD, Maire de Saint-Prix mettra gracieusement à notre disposition la salle polyvalente ainsi que le café d'accueil. Il nous offrira également un pétillant à la fin du repas.

La visite du matin sera consacrée au musée de la Meunerie et au Moulin de Montciant au Breuil. La visite dure environ 1h30 et elle sera organisée par la propriétaire et sa fille. Le montant de la visite sera de 3 € par personne pour un groupe de 50 personnes ou de 3,50 € si le nombre de participants est inférieur.

A midi, le repas sera assuré et servi, dans la salle polyvalente, par le traiteur « L'Etape Bleue » pour un prix de 26 € tout compris pour un menu unique plus un forfait de 80 € pour la mise en place de la salle.

La proposition de menu est la suivante :

- Kir cassis (ou jus de fruit) ou cocktail sans alcool

- Entrée au choix

Feuilleté Parisien ou Salade de l'Etape Bleue ou Croustade de Saumon à l'Oseille

Les membres présents du conseil d'administration se déterminent pour

la **Croustade de saumon à l'Oseille**

- Plat au choix

Suprême de pintade à la moutarde ancienne ou Bas carré de veau braisé sauce au vin ou Dos de cabillaud à la provençale, chaque plat est servi avec un assortiment de légumes

Les membres présents du conseil d'administration optent pour :

le **Bas carré de veau braisé sauce au vin**

- Fromage sec à l'assiette
- Sablé choco poire et nougat glacé
- Pain compris
- Rosé de Provence
- Bordeaux puits Saint Martin
- Café ou infusion ou cocktail sans alcool

Service compris pour un forfait de quatre heures

Forfait de 80 € pour la mise en place des tables et le nappage

La visite l'après-midi se déroulera à l'AVAIA (Association Véhicules Anciens Industriels et Agricoles). Découverte ou redécouverte des camions les plus emblématiques de leur époque qui ont roulé sur la route nationale 7 ainsi que les tracteurs mythiques qui ont œuvré dans nos campagnes au début de l'agriculture mécanisée. L'association mettra à notre disposition 4 personnes pour nous diriger et répondre à nos interrogations. Le prix de la visite est fixé à 3 € par personne, il pourra être adapté selon le nombre de visiteurs au-dessus de 50.

Sur une base de 50 personnes le prix de la journée s'élève à :

Musée de la meunerie	50 x 3 €	soit 150, 00 €
Restaurant (avec repas offert à M le Maire)	51 x 26 €	soit 1326, 00 €
Forfait salle		80,00 €
Musée AVAIA	50 x 3€	soit 150,00 €
Soit un montant global de 1 706, 00 € ou 34, 12 € par visiteur.		

Les membres présents du conseil d'administration décident de fixer le montant de la journée à **32,00 €** par personne, le solde étant pris en charge sur le budget de notre association. La fiche d'inscription sera adressée à nos adhérents au plus tard le 20 août 2022 pour une date limite de réponse fixée au 12 septembre 2022.

Désignation des référents communautaires :

Le constat est le suivant : notre association est vieillissante et nous devons rechercher les moyens de la rajeunir par ailleurs nos adhérents ne se répartissent pas sur tout le territoire du Bourbonnais. Le département de l'Allier compte 8 communautés de communes et 3 communautés d'agglomération.

Les administrateurs de notre association se répartissent sur le département de la façon suivante :

<u>Cc Commentry Montmarault Nérís,</u>	33 communes :
Administrateur ?	
<u>Cc « Pays de Lapalisse » ,</u>	14 communes
Administrateur Louis VILLECOURT	
<u>Cc Entr' Allier Besbre et Loire</u>	44 communes
Administrateurs Huguette DELECRAY, Anie FOUGEROUZE, Christine MARTIN, Michel POURVOYEUR	
<u>Cc Saint Pourçain sur Sioule Limagne</u>	60 communes
Administrateurs Camille FAVIER, Jean François HENRY	
<u>Cc du Bocage Bourbonnais</u>	25 communes

Administrateur	?	
<u>Cc du Pays d'Huriel</u>		14 communes
Administrateur	?	
<u>Cc du Pays de Tronçais</u>		15 communes
Administrateur	Jean DERET	
<u>Cc du Val de Cher</u>		7 communes
Administrateur	?	
<u>Montluçon Communauté</u>		21 communes
Administrateur	René AUGER	
<u>Moulins Communauté</u>		44 communes
Administrateurs	Chantal BARDET, Maurice BAQUIER, Bernard LAVIS, Jean Pierre THUAULT, Claude VANNEAU	
<u>Vichy Communauté</u>		39 communes
Administrateur	René VERRON	

Les premières pistes de recherche pour mieux répartir notre présence sur le territoire :

- comment mieux se faire connaître
- rendre notre association plus attractive, plus dynamique
- modifier les secteurs géographiques afin d'avoir une meilleure représentation territoriale
- définir le rôle et les missions du référent.

Cette étude est à finaliser durant les prochains conseils d'administration afin de la présenter et de la valider lors de la prochaine assemblée générale.

Participation à la quatrième édition du Salon des Maires, des Présidents de Communautés et des décideurs publics de l'Allier :

Ce salon se déroulera à Montluçon à Athanor le vendredi 14 octobre 2022.

Durant cette manifestation, notre association remettra le trophée « des Mariannes du civisme » à six communes de notre département définies selon les critères de notre fédération la FAMAF au titre des résultats mixtes des élections Présidentielles et Législative 2022.

Les communes primées seront les suivantes :

-communes de 1 à 100 inscrits	Saint-Caprais
-communes de 101 à 250 inscrits	Meillers
-communes de 251 à 500 inscrits	Autry-Issards
-communes de 501 à 1000 inscrits	Besson
-communes de 1001 à 3500 inscrits	Neuvy
-communes de plus de 3500 inscrits	Bellerive-sur-Allier.

Souhaitons qu'il nous sera permis de remettre ces trophées à un moment plus favorable que celui des années précédentes c'est-à-dire avant la fin de la manifestation en fin d'après-midi comme par le passé. La remise de ces derniers devrait être une façon de nous faire connaître et de montrer notre existence à l'ensemble des Maires, des Présidents de Communautés et des Décideurs publics de l'Allier.

Questions diverses : Néant

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le **Mardi 4 octobre 2022 à 10h à Montmarault.**

La séance est levée à 12h15.